

DDTM des BOUCHES-DU-RHONE

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA2000

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AUX DOSSIERS ADMINISTRATIFS



A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la guestion préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ?

Le formulaire doit permettre, par une analyse succincte du projet, d'une part, et des enjeux de conservation d'autre part, de démontrer que toute incidence du projet sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 est exclue. Si tel n'est pas le cas et qu'un doute subsiste sur d'éventuelles incidences, une évaluation plus poussée doit être conduite.

Ce formulaire est à remplir par le **demandeur**, en fonction des Informations dont il dispose (cf. p.7 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence. Destiné à faciliter les obliqations des personnes physiques menant de petits projets, il relève de l'exception et n'exonère d'un contact préalable avec la structure animatrice du site Natura 2000 lorsque le projet est situé dans un site natura 2000 ou à proximité immédiate. Au cas par cas, l'administration qui instruit le projet peut être amenée à demander les compléments d'information nécessaires.

Dans quels cas utiliser ce formulaire ?

Il est destiné surtout aux <u>personnes physiques</u> menant des <u>projets de faible</u> <u>ampleur</u> et il distingue deux cas :

Cas 1 (p. 2 et 3):

L'emprise du projet est située entièrement à l'extérieur des sites Natura 2000, Cas 2 (p. 5 et suivantes) :

L'emprise du projet est située tout ou partie dans un site Natura 2000 (<u>dans ce cas</u> prendre contact préalablement avec la structure animatrice du site natura 2000 concerné pour connaître les enieux présents sur le secteur du projet et les environs)

Le demandeur doit s'efforcer de fournir au mieux de ses connaissances les renseignements requis pour que l'étude d'incidence soit validée par le service instructeur ou administration chargée d'autoriser le projet. <u>Il convient de mettre des points</u> d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. S'il ne peut être fait appel à un expert naturaliste professionnel, il est recommandé de se faire alder, si possible et en cas de besoin, par le tissu associatif local en matière de protection de l'environnement.

Coordonnées d Nom :	u demandeur: Fischeid aus (Louise) Françoise
Adresse : Téléphone Email :	TH VERILESHOSES STUBSE 37247 GETTINGEN MUCILITIEN COLS SHAR Fax:
1° cas : projet	localisé entièrement hors site Natura 2000
	ture et description du projet
	uldus put decentration d'une masser
b. Le j loca cara	projet comporte-t-il des éclairages nocturnes? Si oui préciser la alisation, la technologie d'éclairage utilisée, l'orientation des faisceaux, le actère permanent ou non de l'éclairage
011494461100196614114664444666	
autr sur et p	-t-il sur la zone du projet des fossés, canaux, roubines, cours d'eau ou tout e milieu aquatique (v.c. temporaire) ou humide ? Si oui, les faire apparaître le plan fourni et préciser la nature de la végétation associée, le cas échéant réciser si le projet modifie ces milieux d'une quelconque façon
espe	ences concernées si des arbres sont supprimés (préciser pour chaque èce le nombre d'arbre concernés ou la surface concernée, ainsi que les plus s diamètres relevés)
1,1	Miles Contract Food Local Total

e. Localisation et cartographie

Joindre obligatoirement un plan du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.), avec fonds de plan IGN au 1/25 000 . Les arbres supprimés et consarvés doivent y être repérés.		
Le projet est situé :		
Nom de la commune : Berger (1984). Département des Bouches-du-Rhône Lieu-dit et adresse : Le Courte		
Site Natura 2000 les plus proches, dont les objectifs de conservation sont susceptibles d'être impactés :		
A quelle distance ? A hasher (m ou km) du site (nom du site) : Makey TV de de (FR93) A		
b. Etendue du projet		
Surface: Surface and descenteding: 70.		
c. Période envisagée pour les travaux		
2013 Ala white administração		
d. Questions posées		
En fonction des <u>espèces avant justiflé la désignation des sites Natura 2000 voisins</u> , les principales questions posées sont les suivantes :		
Chauve-souris ou oiseaux		
 le projet occasionne-t-il une coupure ou une discontinuité dans une trame boisée, une riplisylve ? porte-t-il atteinte à des holes ou alignements d'arbres ? 		
W. O. S.		
- y a-t-il suppression de vieux arbres ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)		
 l'emprise du projet est elle en partie en bordure de milieux aquatiques ? 		
- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus) ?		
- des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et		
 des gîtes à chauve-souris sont-ils présents (arbres, fissures de parois rocheuses et bâtiments inclus)? quelles espèces d'oiseaux utilisent ou fréquentent le site? 		

Insectes (à proximité immédiate des sites natura 2000)
- y a-t-il suppression de vieux arbres, arbres morts ou arbres à cavités ? (si oui joindre photos)
e. Conclusion
Le projet envisagé
□ est susceptible
7 n'est pas susceptible
d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 voisins pour la (les) raison(s) sulvantes :
Fait à .1155
signature
agnature